



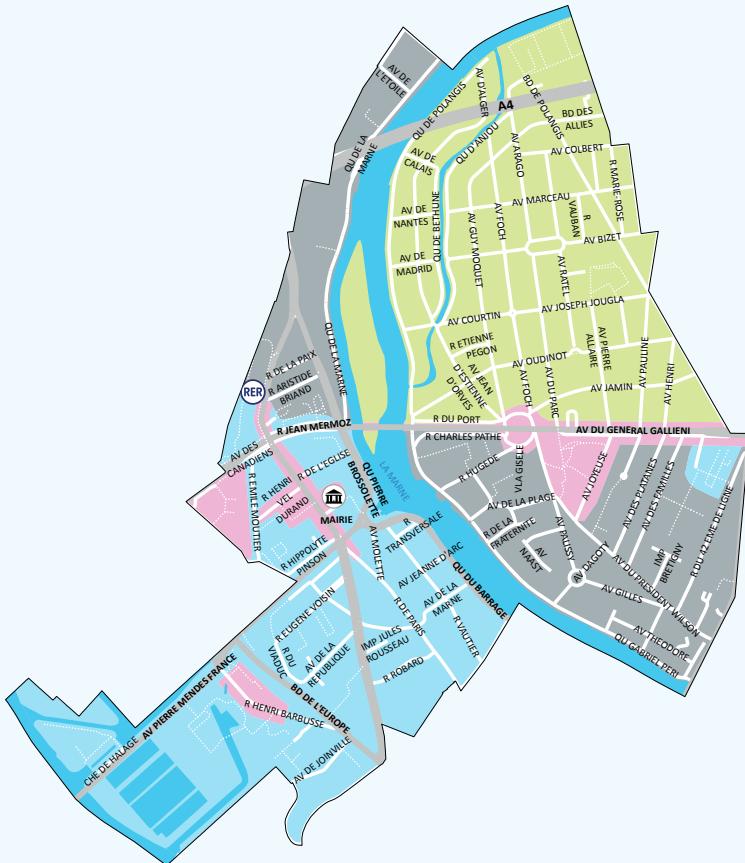
PLANNING DE LA COLLECTE DE VOS DÉCHETS 2026

JOINVILLE-LE-PONT

Tous mobilisés pour une ville durable !



Collecte des ordures ménagères



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

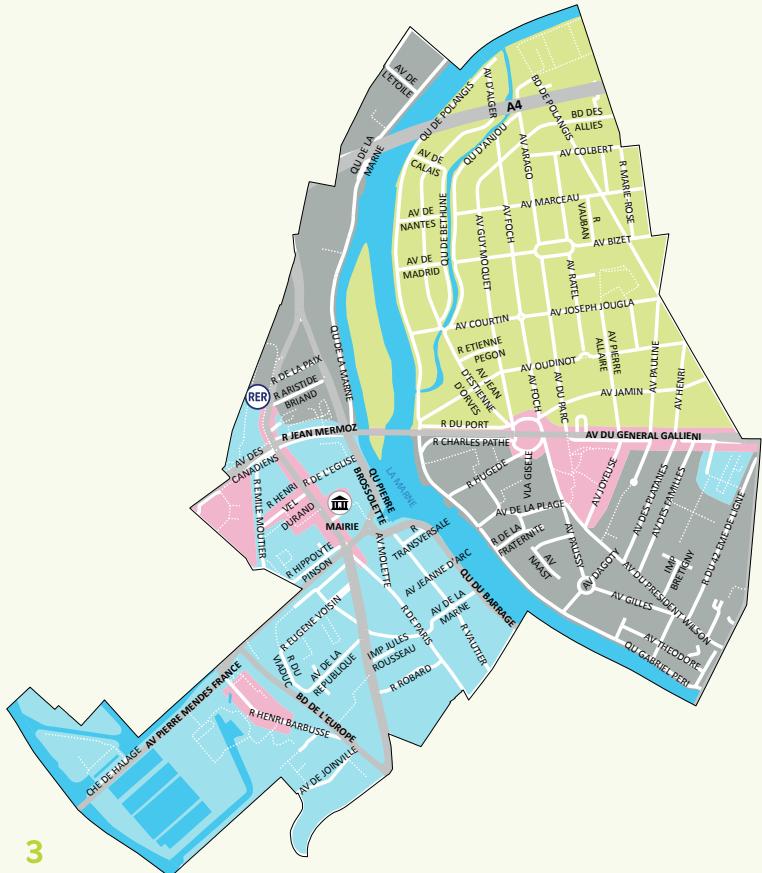
Nous vous remercions de bien vouloir mettre vos déchets dans un sac fermé.

Les collectes s'effectuent **le soir à partir de 20h**. Pour que la collecte se déroule correctement, veuillez **sortir vos bacs pour 19h**.



- Lundi soir
 - Vendredi soir
 - Lundi soir
 - Mercredi soir
 - Vendredi soir
 - Mardi soir
 - Vendredi soir
 - Lundi soir
 - Mardi soir
 - Mercredi soir
 - Jeudi soir
 - Vendredi soir
 - Samedi soir

Collecte des emballages et papiers



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & LES PAPIERS

Les collectes s'effectuent **le soir à partir de 20h**. Pour que la collecte se déroule correctement, veuillez **sortir vos bacs pour 19h**.



- Lundi soir
 - Mercredi soir
 - Mardi soir
 - Lundi soir
 - Mardi soir
 - Mercredi soir
 - Jeudi soir
 - Vendredi soir
 - Samedi soir



Collecte des emballages en verre



Vos déchets d'emballages en verre sont à déposer dans une des **bornes d'apport volontaire verre** de votre Ville

- Rue du Hameau
- 85 quai de la Marne
- Bd de Polangis/Bd des Alliés
- Quai de Polangis
- Place Mozart
- Bd de Polangis
- 17 quai de la Marne
- Av. Oudinot
- Rue Chapsal
- Rue du Port
- Place de Verdun
- Rue Émile Moutier
- Allée Edmée Lheureux
- Rue Hugédé
- Rue de l'Égalité
- Rue du 42e de Ligne
- Av. des Peupliers
- Rue Hippolyte Pinson
- Rue Molette
- Place du 8 Mai 1945
- Boulevard du Maréchal Leclerc
- Bd de l'Europe
- Rue Robard
- Allée Henri Dunant
- Rue de Sévigné



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre borne verte ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des végétaux



SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

La collecte des végétaux a lieu **toute l'année**. Merci de déposer vos sacs le soir même **pour 19h**.



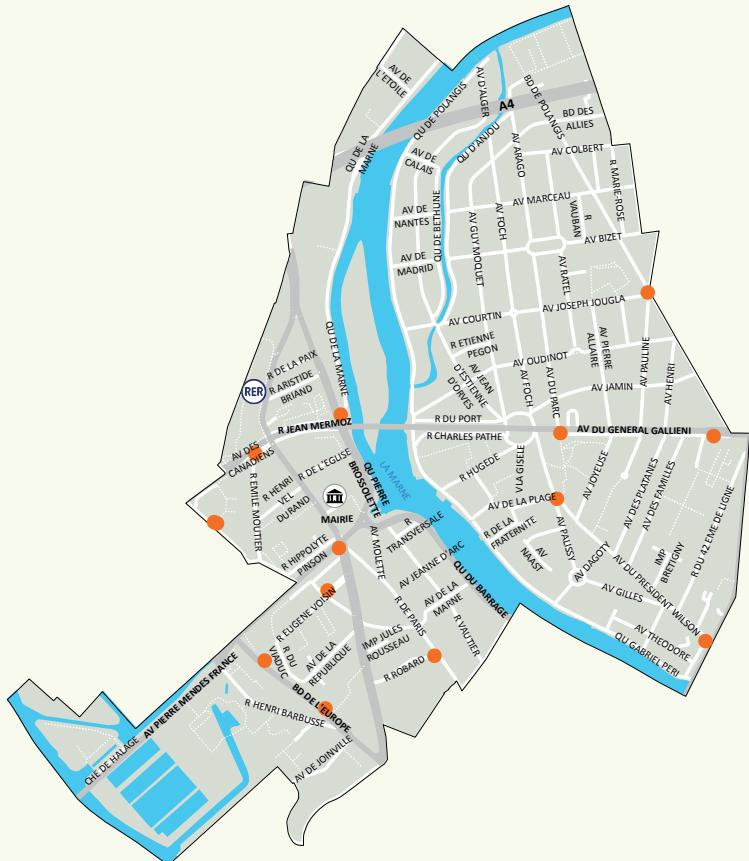
Les sacs seront distribués en porte-à-porte sur appel au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr.

Mardi soir



Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre sac en kraft ?
Rendez-vous page 8 pour (re)découvrir nos consignes de tri !

Collecte des déchets alimentaires



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vos déchets alimentaires peuvent être déposés à tout moment dans les points d'apport volontaire déployés sur la ville.

Il vous est possible de récupérer un bioseau à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Joinville-le-Pont situé au 23 rue de Paris (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien d'effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr

Déchets alimentaires

i
Un doute sur les déchets que vous pouvez mettre dans votre bioseau ?
Rendez-vous page 10 pour (re)découvrir nos consignes de tri !



Comment bien trier vos déchets ?

BORNE VERTE : EMBALLAGES EN VERRE

Parce que le verre est **100% recyclable**, nous recyclons déjà 7 bouteilles sur 10 ! Merci de bien les vider et de les jeter en vrac.



BAC JAUNE : TOUS LES EMBALLAGES & PAPIERS

Inutile de laver vos emballages (l'eau est aussi une ressource à préserver), il suffit de **bien les vider** et de les jeter en vrac !



Un doute ?
Scannez-moi !

SAC EN KRAFT : VÉGÉTAUX

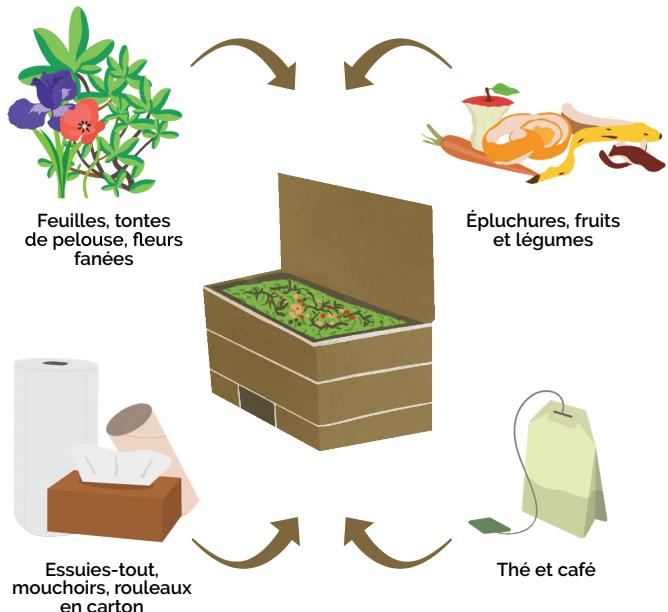
Nous vous remercions de bien vouloir attacher vos déchets végétaux en **fagot de 1m50 maximum** et de déposer des branches de 2 cm de diamètre au plus.



COMPOSTEUR : BIODÉCHETS

Le Territoire met à votre disposition des **composteurs et lombricomposteurs livrés gratuitement chez vous** ainsi qu'un guide d'instruction.

Vous pouvez effectuer votre demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à compost@pemb.fr



POINT D'APPORT : DÉCHETS ALIMENTAIRES

Vous pouvez récupérer un bioseau pour transporter vos déchets alimentaires à l'accueil de l'Hôtel de Ville de Joinville-le-Pont situé au 23 rue de Paris (aux horaires d'ouverture de la Mairie), ou bien effectuer une demande auprès du service environnement du Territoire au **01 48 71 59 13** ou par mail à environnement@pemb.fr



BAC GRIS : ORDURES MÉNAGÈRES

Le bac gris est exclusivement réservé à tous les déchets que vous n'avez pas pu trier ni donner !



! Merci de bien vouloir mettre vos déchets dans un **sac fermé**.

La démarche zéro déchet

You cherchez à réduire vos déchets ?

Retrouvez sur le site internet de Paris Est Marne&Bois le guide « Le zéro déchet : passez à l'action ! » pour vous accompagner pas à pas dans cette démarche.

Le guide rassemble les conseils et astuces présentés aux familles inscrites dans le cadre du défi « Familles zéro déchet » organisé sur l'ensemble des 13 communes du Territoire.

Ce guide de 52 pages a été pensé pour toute la famille et on peut y trouver entre autres :

- un test sur ses habitudes de consommation
- des recettes de fabrication de produits faits maison et anti-gaspi
- un calendrier détachable des fruits et légumes de saison
- des quiz et mots croisés
- des coloriages et un mode d'emploi « le zéro déchet à l'école » pour les enfants



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code
ou écrire à zerodechet@pemb.fr



La démarche réparation et réemploi

Le Territoire Paris Est Marne & Bois a ouvert sa ressourcerie intercommunale, sur l'écosite de Port de Bonneuil-sur-Marne en janvier 2024.

Elle gère :

- La collecte d'objets en préservant leur état afin de pouvoir envisager une valorisation en réemploi, ou sinon recyclage.
- La valorisation par le tri, contrôle, nettoyage en vue de leur redonner de la valeur.
- La revente directe à faible prix
- La sensibilisation à l'environnement auprès de tous les citoyens.

Retrouvez toutes les informations pratiques d'accès, modalités de dons, catégories d'objets acceptés/ refusés, via le lien suivant :
<https://ressourcerie.pemb.fr> !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Autres acteurs du réemploi et de la réparation :

Pour trouver un acteur du don ou du réemploi au plus proche de chez vous, consultez la page web dédiée.

Longue vie aux objets !



Pour plus de renseignements,
vous pouvez scanner le QR Code !



Collecte des encombrants

COLLECTE RÉGULIÈRE

Dimanche soir



Avant de déposer vos encombrants pour une collecte ou de les déposer en déchèterie, pensez à :

- Les réparer : il existe toute sorte de moyens pour réparer vos meubles, vos vêtements, vos équipements électriques. Si des pièces sont trop abîmées n'hésitez pas à les remplacer.
 - Les réemployer : Donnez une seconde vie à vos objets et laissez place à votre imagination pour les transformer ou les échanger.

Ils devront être déposés le dimanche soir pour 19h et en entrée de voie pour les impasses et les voies sans issues. Dépôt limité à 50 kg et 2 m maximum.

Les encombrants collectés sont composés de **mobiliers usagés, de sommiers, de matelas, de vieilles ferrailles**.

Les autres déchets (plâtres, souches d'arbre, bouteilles de gaz, pneus, vitres, miroirs, gravats, et les déchets ménagers **spéciaux** (DMS : peintures, solvants, ampoules,...)) devront être déposés en déchèteries.



Déchets électriques et électroniques

DEEE

Les déchets d'équipements électriques (écrans, ordinateurs, électroménager..) seront collectés tous les 1ers dimanches du mois, en même temps que la collecte des encombrants.

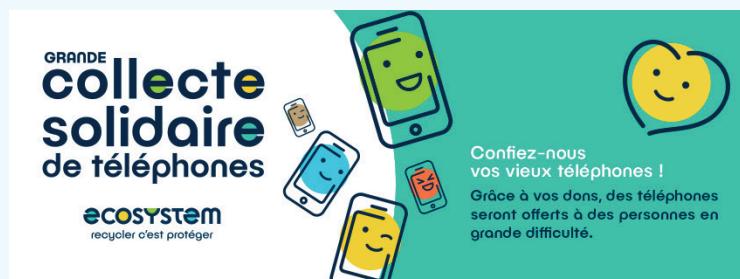
Des collectes à domicile pour les gros appareils électroménagers sont nouvellement accessibles aux habitants de Paris Est Marne & Bois, grâce au dispositif [Jedonnemonelectromenager.fr](https://www.jedonnemonelectromenager.fr), mené en partenariat avec Ecosystem.

La prise de rendez-vous se fait via le lien suivant : <https://www.jedonnemonelectromenager.fr>



Vous avez un ou plusieurs téléphones portables inutilisés qui encombrent vos tiroirs ? Vous avez la possibilité de faire un geste solidaire et environnemental grâce au dispositif [Jedonnemonetelephone.fr](https://www.jedonnemonetelephone.fr), mené en partenariat avec Ecosystem

Pour imprimer une étiquette à coller sur votre propre enveloppe ou commander une enveloppe pré-affranchie, cliquez ici :
<https://www.jedonnemonetelephone.fr/>



Déchèteries du Territoire

CHAMPIGNY-SUR-MARNE

- 📍 84 voie Sonia Delaunay
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

FONTENAY-SOUS-BOIS

- 📍 33 avenue du Maréchal de Lattre de Tassigny
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

LE PERREUX-SUR-MARNE

- 📍 177 rue de Metz
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h

PORT DE BONNEUIL

- 📍 59 route de l'Île Saint-Julien
- 🕒 Lundi au vendredi : 8h30-12h & 13h30-17h
- Samedi : 9h-12h & 13h30-17h
- Dimanche : 9h-13h

Les horaires d'ouverture sont susceptibles de varier de manière saisonnière.
Pour obtenir l'information la plus à jour rendez-vous sur la page web dédiée.

NOISY-LE-GRAND

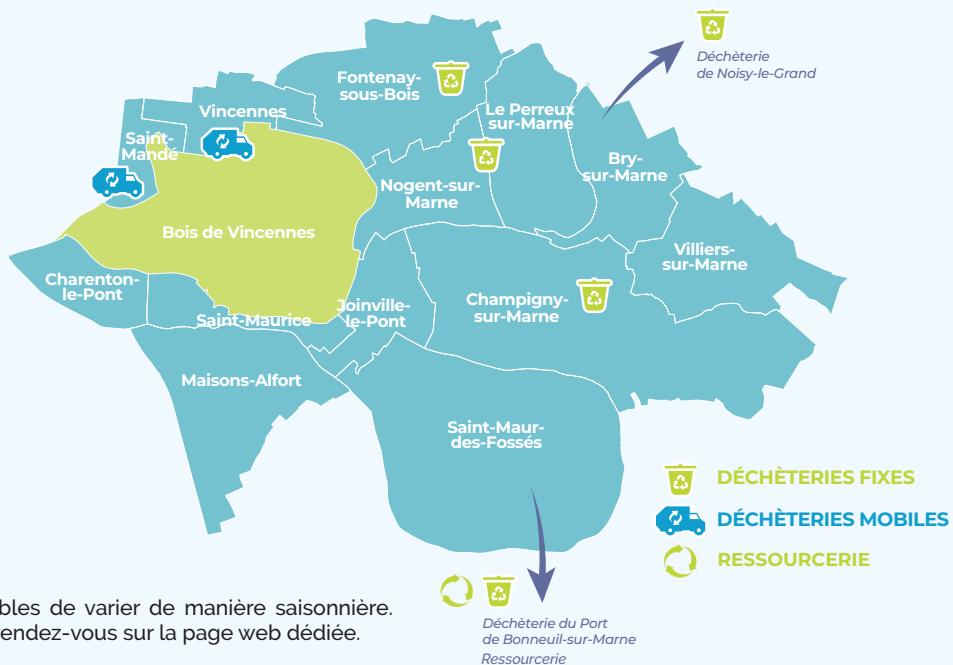
- 📍 9 Rue de la Plaine
- 🕒 Lundi et jeudi : 14h-17h30
- Mardi, mercredi et vendredi : 9h-12h & 14h-17h30
- Samedi : 9h-17h30
- Dimanche : 9h-13h30



Les déchèteries sont fermées les jours fériés.

Elles sont ouvertes aux habitants du Territoire sur présentation d'une **pièce d'identité** et d'un **justificatif de domicile** de moins de 6 mois.

Accès interdit aux professionnels, aux véhicules de plus de 2m de hauteur, aux camions plateaux et aux véhicules logotés. (règlement intérieur disponible sur le site)





**VOUS AVEZ TOUTES LES CARTES
EN MAIN POUR RÉUSSIR**

Intercommunalité Paris Est Marne&Bois
13 communes - 520 000 habitants
1 place Uranie 94340 Joinville-le-Pont

www.parisestmarnebois.fr

Pour tout renseignement, contactez la direction
de l'Environnement et de la Transition Ecologique
au 01 48 71 59 13 ou par mail via environnement@pemb.fr